

CONSEIL
COMMUNAL DES
ENFANTS

Installation

NOTRE DOSSIER

*La Bibliothèque
communale*

CONCOURS
REBECQ EN
FLEURS

Bulletin

d'inscription

SENNE ET
CARRIERES

*Le journal du
Centre culturel*

CARNAVAL DE
PRINTEMPS

*Les 20, 21 et 22
mars*

FAMILY DAY

Le 26 avril



Rebecq à la Une

Mars n° 43

Le mot du Député-Bourgmestre



Notre désormais traditionnelle Fête des Bébés s'est déroulée le 1er mars. Les 128 bébés de l'année 2014 y étaient conviés, soit 67 filles et 61 garçons. On note 61 naissances à Rebecq centre, 39 à Quenast, 17 à Bierghes et 11 à Wisbecq-Saintes, dont 3 fois des jumeaux ! C'est avec plaisir que nous mettons à l'honneur sur cette page tous les bébés photographiés lors de cette fête. Qu'ils soient les bienvenus dans notre beau village !

Le printemps s'annonce déjà, et je vous invite à participer au concours « Rebecq en fleurs », qui récompensera les habitations et jardins fleuris. De nouvelles catégories vous permettent de participer uniquement pour des maisons deux façades, ou des petits jardinets à l'avant, de manière à encourager tout un chacun à participer à l'amélioration du cadre de vie. Au niveau communal, tout a été prévu pour fleurir une fois encore nos espaces publics, à coût raisonnable mais de manière colorée, et nous sommes fiers d'avoir reçu cette année le label « deux fleurs » au concours Villes et Villages fleuris, qui récompense nos efforts en matière d'embellissement.

Bien entendu, je vous donne rendez-vous le week-end du 22 mars pour notre dix-huitième Carnaval de printemps qui rassemblera petits et grands !

Dimitri Legasse



Compte-rendu du Conseil communal du 19 novembre

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales des **Intercommunales** SEDIFIN, ISBW, IGRETEC, IBW et ORES ASSETS.

A l'unanimité, le Conseil adopte les modifications au **Règlement Général de Police**, visant à y insérer un article intitulé « Sanctions administratives découlant de la procédure décrite à l'article 60 du nouveau décret communal du 06 février 2014 ».

Par 11 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la deuxième modification budgétaire 2014 et le budget 2015 du **CPAS**.

A l'unanimité, le Conseil approuve les délibérations du **CPAS** relatives à l'amendement du Règlement d'ordre intérieur de la Maison de Repos, aux modifications des statuts administratif et pécuniaire, et aux amendements apportés au Règlement de travail.

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention entre les Communes de Tubize et de Rebecq pour la gestion du réseau des **bibliothèques** de Tubize-Rebecq subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles et approuve le règlement du Réseau.

Par 12 OUI et 6 ABSTENTIONS, le Conseil décide de solliciter auprès du Gouvernement wallon la décision d'abrogation partielle du **Plan Communal d'Aménagement** n°1 « Centre » en maintenant sa révision arrêtée le 04.09.2003 qui permet la mise en œuvre de la zone d'aménagement concerté (ZACC- Rastadt) prévue en priorité 0 dans les orientations du Schéma de Structure Communal ainsi que l'abrogation totale des plans communaux d'aménagement n°2 « Puhain », n°3 « Genette » et n°4 « Solde ».

A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de la route de Quenast (15.702,47 € HTVA).

Réfection de la rue Basse (113.162,75 € HTVA).

A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur le pourcentage suivant de participation de chacune des 4 Communes à la dotation communale globale de la **Zone de Police Ouest Brabant wallon** : Braine-Le-Château 19,09 %, Ittre 14,90 %, Rebecq 18,33 %, Tubize 47,68 %, et fixe au montant de 921.692,00 € la contribution de la Commune de Rebecq à la dotation communale globale de la Zone de Police Ouest Brabant Wallon pour l'exercice 2015.

A l'unanimité, le Conseil adopte le **plan d'embauche et de promotion 2015**.

Par 11 OUI, 6 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le budget 2015.

A l'unanimité, le Conseil adopte la version coordonnée du Statut administratif, du Statut pécuniaire et du Règlement de travail.

A l'unanimité, le Conseil désigne Mme Audrey Paque, Mme Bénédicte Docquier et Mr Pons Monsieur François Pons en qualité de **fonctionnaires sanctionneurs** en matière de délinquance environnementale pour la Commune de Rebecq.

A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur fonds communaux, du 01/10/2014 au 30/06/2015, 22 périodes du salaire d'un(e) **instituteur(trice) primaire** temporaire, afin de maintenir 3 horaires complets à Germinal, de décharger la Directrice des implantations de Quenast de ses périodes de cours et pour que chaque classe primaire bénéficie des 2 heures légales d'éducation physique.

Compte-rendu du Conseil communal du 21 janvier

Le Conseil reçoit des représentants de l'Agence Wallonne de l'air et du Climat (AWAC) et de l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP). Un représentant de l'ISSeP présente **l'étude relative à la qualité de l'air** réalisée en 2013 et 2014. Cette étude a été présentée ce jour aux représentants des comités de riverains des carrières, membres des comités de suivi des carrières de Bierghes et de Quenast, ainsi qu'aux exploitants. L'étude sera consultable en ligne.

Par 19 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis

favorable sur le compte 2013 de **l'Église protestante** de Tubize-Rebecq.

Par 19 OUI, 1 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil décide d'accorder une indemnité de logement au Pasteur de **l'Église Protestante** de Tubize-Rebecq de 6000€ par an soit une intervention communale pour Rebecq de 1714,32€ (indexation en septembre).

A l'unanimité, le Conseil approuve la charte relative au **potager collectif** du Clos des Augustines.

A l'unanimité, le Conseil adopte comme suit la **liste des subventions aux sociétés et associations pour l'exercice 2015** :

- Cercle Horticole 245 €
- Harmonie école 875 €
- Unité Scoute 1.000 €
- MJ 1.800 €
- Centre Culturel 57.730 €
- Harmonie communale 450 €
- TVCCom 5.451,50 €
- Fédération des secrétaires communaux 217,92 €
- Gilles et Clap Chabots 450 €
- Association de parents Bierghes 200 €
- Amicale des Pompiers 250 €

- CCBW 1.055 €
- ASBL Carnaval 1.250 €
- Nautilus 150 €
- 4 balzanes 350 €
- Photo club 100 €
- Union des Apiculteurs 175 €
- Rognon vit 200 €
- Bierghes en Fête 275 €
- Comité animation Quenast 200 €
- Rideau Biergheois 175 €
- Compagnie pour Kwapa 50 €
- Ass. Parents Ecole St Géry 275 €
- Ordifolies 325 €
- FNAPG 50 €
- UGP 50 €
- FNC Bierghes 50 €
- FNC Rebecq 50 €

- 📍 Marelle et Lune 50 €
 - 📍 Ayitimoun 50 €
 - 📍 Cercle philatélique rebecquois 125 €
 - 📍 Les Piliers du Moulin 50 €
 - 📍 Jeson Ducarme 50 €
 - 📍 Le Coq Hardi 100 €
 - 📍 Anorexie, Boulimie, Ensemble 125 €
 - 📍 Association des commerçants de Rebecq 50 €
 - 📍 Rebecq en transition 50 €
 - 📍 Le Vieux Rebecq 50 €
 - 📍 Basket club 475 €
 - 📍 Cercle colombophile Tourterelle 250 €
 - 📍 KC Rebecq 600 €
 - 📍 Judo club 625 €
 - 📍 Le Second souffle 625 €
 - 📍 La Godasse 500 €
 - 📍 Spartak 500 €
 - 📍 Tennisland 675 €
 - 📍 Tennisland squash 525 €
 - 📍 Omnisport Bierghes 200 €
 - 📍 Ajax mini foot 1.650 €
 - 📍 RUS Rebecq 2.600 €
 - 📍 Footlin Pot 425 €
 - 📍 Pétanque club caramboul 525 €
 - 📍 Ju jutsu 450 €
 - 📍 Dynamo Rebecq devenu Rebecq United 1.450 €
 - 📍 Hikari Aikikai 450 €
 - 📍 Sportissimo 78.990 €
 - 📍 Fultech 175 €
 - 📍 BluBluBlu Team 425 €
 - 📍 Ampli'tude 500 €
 - 📍 Carls'team 450 €
 - 📍 Squadra Rebecq 150 €
 - 📍 Foyer du 3ème âge 150 €
 - 📍 Jeunes Aînés 300 €
 - 📍 «Les 3 x 20 de Wisbecq» 50 €
 - 📍 Crèche Sœurs Lucrèce Louisa 250 €
 - 📍 ONE 325 €
 - 📍 Amitiés du mercredi 125 €
 - 📍 Asbl Mobilité en BW 50 €
 - 📍 CRIBW 544,80 €
 - 📍 Domus 250 €
 - 📍 TOTAL GENERAL 169.409,22 €
- 📌 A l'unanimité, le Conseil décide de retenir le seul critère de la population tel que fixé au Moniteur belge publié chaque année pour clé de répartition des dotations communales à la **Zone de Secours du Brabant wallon**.
- 📌 A l'unanimité, le Conseil approuve la **convention** définissant les modalités de la mission rendue par le Fonctionnaire provincial en faveur de la Commune en tant que

Fonctionnaire sanctionneur dans le cadre de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales et de ses arrêtés royaux, dans le cadre du décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale et en application du décret du 05 juin 2008 en matière de Police de l'environnement.

📌 A l'unanimité, le Conseil adopte une version coordonnée du statut **pécuniaire**.

📌 A l'unanimité, le Conseil approuve la délibération du Conseil de l'action sociale du 22 décembre 2014 relative à la modification du statut **pécuniaire**.

📌 A l'unanimité, le Conseil charge le Collège de lancer l'appel aux candidats en vue du **recrutement d'un Conseiller en prévention** de niveau D4 - contractuel temps plein dont 60% du temps de travail sera consacré à la fonction de Conseiller en prévention de niveau 2, les 40% restants étant

affecté à une mission d'agent administratif.

📌 A l'unanimité, le Conseil décide du principe de mener une **opération de développement rural** sur l'ensemble du territoire de la Commune et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'assistance, pour la réalisation des différentes phases de l'opération.

📌 Les principaux chiffres du bilan de l'édition 2014 du **Concerto** sont présentés en séance publique.

📌 M. Hemerijckx rend hommage à deux personnalités rebecquoises qui nous ont quittés au mois de décembre 2014 : l'abbé Jules Arnould, ancien curé de la paroisse de Rebecq et Monsieur André Fagnard, ancien Secrétaire communal, ancien Échevin et ancien Bourgmestre de la Commune.

Un héros rebecquois



Le 18 février, le Conseil communal a mis à l'honneur un héros rebecquois, M. Miguel Roba Romao, et lui a remis solennellement la médaille et le diplôme du **Carnegie Hero Fund**, qui récompense les personnes ayant risqué leur vie pour en sauver une autre.

Cet Inspecteur principal dans la Police de Bruxelles ouest Molenbeek était en patrouille de nuit avec sa coéquipière, lorsqu'il a reçu un appel pour un vol de sac, à Molenbeek. Connaissant bien la région et les pratiques des auteurs de ce type de vol, les policiers se sont alors rendus dans des entrepôts désaffectés de la STIB, non loin du lieu du larcin, afin de tenter de récupérer le sac à main volé. En arrivant aux abords de cet entrepôt, ils ont aperçu un bâtiment en flammes et un homme, lui aussi en feu, hurlant de douleur. Les policiers se sont alors précipités vers le malheureux, l'ont déplacé, tiré du brasier et ont éteint les flammes sur son corps. A peine quelques minutes plus tard, une bonbonne de gaz explosait à quelques mètres d'eux. « *Ce fut comme dans les films, explique M. Roba Romao, les flammes, les cris, l'explosion. Pendant quelques secondes, nos oreilles sifflaient.* »

Un beau geste d'humanité, que le Conseil communal a voulu mettre en avant. M. Roba Romao, quant à lui, même s'il trouve cette distinction « *très gratifiante* », prend les choses avec une grande modestie « *j'aime mon métier et je suis heureux d'avoir pu sauver quelqu'un* ».

Un potager collectif aux Augustines



Un potager communautaire est sur le point de voir le jour ! Fruit d'une collaboration transversale entre les services communaux de cohésion sociale et de l'environnement, le CPAS, les Habitations Sociales du Roman Païs, le Cercle Horticole, le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) et le Comité de quartier du Clos des Augustines, un **potager collectif** a été créé au sein du quartier du Clos des Augustines,

situé entre la Maison de repos et la plaine de jeux de Rebecq.

Baptisé le « **Jardin des Augustines** », il est destiné à une quinzaine de « potagistes » désireux de cultiver ensemble fruits et légumes variés au sein d'un système ouvert de production alimentaire solidaire, basé sur l'entraide, la citoyenneté, le respect du vivant, la convivialité et la cohésion sociale. La méthode de culture se veut respectueuse de la nature, du sol ainsi que de la biodiversité cultivée et sauvage.

Les initiatives sont les bienvenues,

telles que des visites scolaires, des manifestations culinaires, des échanges de savoir ou simplement des rencontres.

Venez nous rejoindre et prendre part à ce formidable projet qui débutera au printemps !

Désireux d'y participer ?

Prenez contact avec Benjamin Hocquet du Service de cohésion sociale au 067/287.858 ou pcs@rebecq.be



Trophée Commune sportive

Le Trophée Commune sportive, ou fête du sport, est une manifestation organisée dans le cadre de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des sportifs de dizaines de Communes se rassembleront cette année encore dans une ambiance sportive et conviviale le

samedi 26 septembre 2015 à Mouscron. En 2014, la Commune de Rebecq s'est classée 32ème sur 73. Parmi les épreuves de compétition, on retrouvait le V.T.T., le tir à l'arc, la pétanque, la natation, le mini-foot et le jogging.

Tu aimes relever des défis et tu désires représenter la commune de Rebecq ? Ou tout simplement, tu veux être-soutenir ?

N'hésite plus ! Inscris-toi à partir de maintenant au 067/28.78.11 !

Zone de rétention sur la Senne entre Rebecq et Steenkerque

Le projet visait à créer une zone inondable entre le village de Steenkerque (Braine-le-Comte) et le hameau d'Hou (Rebecq), afin de retenir un volume d'eau permettant de limiter le débit de crue de la Senne lors de la traversée de Rebecq et Tubize, et, de ce fait, réduire le risque d'inondations dans la vallée aval de la Senne.

Pour ce faire, **une digue a été construite en amont du Moulin d'Hou sur le territoire de Rebecq** en zone agricole et forestière. Cette digue présente une longueur de 255 m et une hauteur maximale de 2,50 m ; elle est constituée de talus en terre d'une pente variant de 6/4 à 12/4, selon l'endroit, et est armée par un rideau de palplanches en son centre. La digue est implantée perpendiculairement au lit mineur de la Senne pour 80 % en rive gauche et 20 % en rive droite à l'amont des conduites souterraines de l'OTAN et d'Air Liquide.

L'ouvrage de gestion est constitué d'un déversoir basculant implanté sur le cours d'eau au droit de la digue. Les eaux transitent donc en permanence par le déversoir.

En temps ordinaire, le clapet du déversoir est abaissé et ne limite pas le débit de la Senne. **En période de crue, il peut être progressivement relevé afin de régler la hauteur d'eau** et le débit de fuite de la zone de rétention en fonction du débit acceptable avant débordement à l'aval. La gestion du clapet est automatique et informatisée avec l'usage de sondes à ultrasons pour les hauteurs d'eau et mesure d'angle du clapet pour le calcul du débit. Le suivi et les commandes peuvent se faire à distance par PC et un système d'alerte est prévu auprès des gestionnaires du cours d'eau et des services de secours locaux.

Compte tenu de la configuration des lieux et de l'implantation des ouvrages,

il est possible de retenir les eaux jusqu'à la cote altimétrique +53,00, correspondant au déversoir de sécurité, soit une hauteur d'eau maximale de 2,00 m par rapport au pied de la digue sans mettre en péril les constructions et voiries situées à l'amont de la future zone de rétention (le niveau supérieur de la digue a une hauteur de revanche de 0,50 m soit une cote altimétrique de +53,50). Dans ce cas, **la zone de rétention couvre une superficie de +/- 18,9 ha et permet de stocker un volume de 210.000 m³** couvrant de ce fait, et sur base des études actuelles, une occurrence de retour de 15 à 20 ans avec un débit maximum de 46 m³/sec et un débit de fuite fixé à 19 m³/sec.

*Le Fonctionnaire d'encadrement,
Ir. J. LECOMTE, Premier Attaché*



Palplanches constituant la colonne vertébrale de la digue



Digue de terre enherbée



Pose du clapet

Campagne de mesure des particules fines aux abords des carrières



Le Collège communal a sollicité l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC) en vue de mesurer les particules fines aux abords des deux carrières de porphyre présentes sur notre entité. En collaboration avec l'AwAC, l'Institut scientifique de Service public a installé 6 stations de mesure mobiles : 2 à proximité de la carrière de Bierghes, et 4 à Quenast.

La campagne s'est déroulée du 23 décembre 2013 au 29 septembre 2014. Les stations ont été équipées pour mesurer en continu les concentrations en particules fines et, pour certaines d'entre elles, les retombées atmosphériques. Les 4 stations permanentes de mesure des retombées atmosphériques viennent s'y ajouter. Les vitesses et directions des vents ont également été mesurées, au niveau de plusieurs stations, de manière à déterminer la

provenance des polluants.

Le cadre légal

Les directives européennes (Dir. 2008/50/CE et Dir 2004/107/CE) déterminent le cadre réglementaire en matière de qualité de l'air. La directive de 2008 impose le respect de valeurs limites en PM10* et en PM2.5* dans l'air ambiant pour la protection de la santé humaine. La concentration moyenne annuelle maximale en PM10 est fixée à 40 µg/m³, celle en PM2.5 à 25 µg/m³ (à partir de 2015). En outre, la moyenne journalière en PM10 ne peut excéder 50 µg/m³ plus de 35 jours par an. L'évaluation se fait sur base annuelle.

Les résultats

En extrapolant les résultats de la campagne sur un an, on peut conclure que les valeurs limites seraient respectées en 2014 aux différentes stations de

Quenast et Bierghes. 2014 a toutefois été une année particulièrement favorable à la dispersion des polluants atmosphériques. Les outils d'analyse permettent de mettre en évidence des apports en particules en suspension en provenance des carrières. La station la plus impactée par l'activité des carrières est sans conteste la station installée à la Cité de la Vallée à Quenast. Des épisodes présentant des concentrations plus élevées en PM10 y sont régulièrement enregistrés. Signalons que, par rapport à l'ensemble des stations de mesures permanentes implantées en Wallonie, les concentrations enregistrées à la Cité de la Vallée font partie des plus élevées. Cela peut s'expliquer par deux facteurs : premièrement, la Cité de la Vallée se retrouve régulièrement sous l'influence des vents balayant préalablement la zone de traitement de la carrière de Quenast, ensuite, les vents faibles dans cette zone limitent la dispersion des particules dans l'atmosphère.

Les retombées atmosphériques sont plutôt élevées; l'incidence relevant plus du désagrément pour les riverains que d'un risque pour la santé, il n'y a pas de normes imposées en la matière.

Enfin, l'exposition à la silice cristalline a été évaluée, sachant que l'exposition chronique à cette dernière peut entraîner une silicose pulmonaire. L'analyse des échantillons révèle que le niveau d'exposition est faible.

Le rapport complet de la campagne ainsi que l'information sur la qualité de l'air sont disponibles sur <http://airquality.issep.be>.

* PM10 (inférieures à 10 microns) et en PM 2.5 (inférieures à 2,5 microns)

Projet d'extinction de l'éclairage public

En septembre 2011, la Commune avait initié une opération pilote en matière d'économie d'énergie, à savoir l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 4h tous les jours sauf les week-ends et jours fériés dans la zone de Rebecq-Rognon. L'objectif de cette opération était d'éviter un gaspillage d'énergie. Environ 2320 kW ont été économisés chaque mois (30.160 kW/an), ce qui revient à une économie financière d'environ 278€ par mois (3.337 €/an).

En juin 2012, une enquête avait été lancée auprès des 435 habitations concernées par la mesure d'extinction de l'éclairage public afin d'en faire une évaluation. Les résultats de l'enquête ont été communiqués dans le Rebecq à la Une du mois de septembre 2012 et sont encore disponibles sur le site Internet www.rebecq.be, onglet Cadre de vie/Energie.

Depuis novembre 2014, la mesure a été supprimée et l'éclairage nocturne « standard » a été restauré dans la zone

pilote. A l'heure actuelle, la Commune étudie, en collaboration avec ORES, la possibilité d'étendre le projet pilote à l'ensemble du territoire communal. Sur base de l'estimation détaillée des coûts (équipement de cabines électriques et aménagements de voiries), des économies d'énergie et du temps de retour sur investissement, le Collège statuera sur l'opportunité de la mise en place de ce projet à l'échelle de toute la Commune et vous en tiendra informés.

Dernière minute

L'Asbl NOUS VOUS AIDONS recherche des chauffeurs bénévoles

Pensionnés, pré-pensionnés, ou autres, vous avez du temps libre, vous aimez rouler en voiture, aider les personnes âgées ou à mobilité réduite ? Nous recherchons des chauffeurs pour nous aider. Vous êtes intéressés ? Un renseignement ne coûte rien. Infos : **0479/70.14.74**

Conseil Consultatif des Aînés - Programme

Le Conseil Consultatif des Aînés vous rappelle ses activités récurrentes de la saison 2015. Vous trouverez les dates exactes dans la rubrique «Agenda».

Les activités mensuelles :

Le Thé-dansant, une collaboration Centre culturel de Rebecq - CCCA, à la Salle communale de Quenast. Info: 067/63.70.67

L'Atelier jeux à la Salle de l'ancienne gare de Rebecq. Info: 0471/76.18.94

L'Atelier pâtisserie à la Salle communale de Quenast. Info: 067/67.01.84

Les activités hebdomadaires :

L'Atelier jardinage intergénérationnel, dans le jardin de la cure St Géry, pour les enfants de 7 à 12 ans (les adultes sont les bienvenus!) le mercredi de 14 à 16h00. Info: 067/63.72.58

L'Atelier d'initiation à l'informatique pour les Aînés, le jeudi de 10 à 12h00, au 2ème étage de l'Administration communale. Info: 067/67.06.68

Le Petit train de la Fête des Mères, le samedi 09 mai, rendez-vous à 14h00 à l'ancienne gare de Rebecq. Info-inscription: 0478/79.32.90

La St Nicolas à la Résidence d'Arenberg (MRS), une collaboration CPAS-CCCA, le mercredi 02 décembre à 13h00. Info: 0478/79.32.90

Télé-Accueil recherche des bénévoles

Télé-Accueil Namur-Brabant wallon, situé au centre du Brabant wallon, recherche des volontaires pour accueillir au bout du fil des personnes traversant un moment difficile et leur offrir une écoute de qualité. Le service fonctionne 24h/24 au n° d'appel gratuit 107. Qualités requises : sensibilité, respect, écoute, engagement. Une disponibilité de 14 heures par mois est demandée. Parallèlement, Télé-Accueil offre une

formation préalable et continue. Infos : www.tele-accueil.be ou 010/45.79.46.

D'ici quelques temps ... direction l'Afrique !



Début d'année scolaire, Margot Dumoulein et Alexandra Levi, deux jeunes de la Commune, se sont lancées dans une aventure hors du commun avec l'ONG Défi Belgique Afrique : le DO IT WITH AFRICA/ASIA ! Il s'agit d'un projet de coopération au développement qui, après une formation de 10 jours pendant l'année sur les inégalités Nord/Sud, va les emmener 3 semaines au Burkina-Faso. Avec une trentaine d'autres jeunes Belges, mais surtout avec une trentaine de jeunes burkinabés, elles vont participer à différents chantiers sur place : faire du reboisement, de l'animation d'enfants, participer à la rénovation d'une école ou encore passer une journée avec un artisan, un marchand ambulancier ou un agriculteur ... Plus d'infos sur le site Internet de l'ONG : www.ongdba.org

Séances d'aide au remplissage de la déclaration des revenus (contributions)

Des séances d'aide au remplissage de la déclaration des revenus (contributions) seront organisées pour les citoyens rebecquois par des agents des contributions de Tubize les **19 et 21 mai de 8h45 à 11h45**. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire au 067/28.78.11. Ces séances auront lieu à l'Administration communale de Rebecq, Rue Docteur Colson, 1. Veuillez vous munir de votre carte d'identité et des justificatifs pour l'année 2014.

Surface commerciale de l'enseigne INTERMARCHÉ à la Chaussée d'Enghien

Le 12 février 2015, le Collège communal a été averti par lettre recommandée que Monsieur le Ministre Carlo Di Antonio

avait, au nom du Gouvernement wallon, octroyé le 11 février 2015 le permis d'urbanisme pour construire l'Intermarché le long de la chaussée d'Enghien près du carrefour avec la route de Quenast, en face des Moulins Jespers. Pour rappel, le Collège communal de Rebecq avait refusé le permis de bâtir pour la deuxième fois en décembre 2013. Suite à ce refus, les demandeurs avaient introduit un recours. Le Ministre ne s'était pas prononcé dans le délai imparti. Le 9 janvier dernier, les demandeurs ont alors introduit un rappel, comme le prévoit la procédure, et c'est suite à celui-ci que le Ministre Di Antonio vient de statuer en octroyant le permis. Le Collège communal, surpris de cet octroi, a pris conseil auprès de ses avocats quant à la suite à donner à ce dossier.

Réforme de la sécurité civile : création des Zones de secours

Jusqu'il y a peu, les Services incendie étaient organisés par les Communes. Rebecq dépendait par exemple du Service incendie de Tubize (qui couvrait les Communes de Tubize, Rebecq et Ittre). Le 1er janvier 2015, l'organisation des Services d'incendie est passée intégralement d'une organisation communale à un système zonal. L'arrêté royal relatif aux Zones de secours regroupe les 250 Services incendie actuels en 34 zones de secours. Ces dernières constituent la structure organisationnelle des nouveaux Services incendie. Rebecq fait partie de la Zone de secours « Brabant wallon », composée des 27 communes de la Province. Le but de la réforme est de mieux coordonner les interventions des Services incendie et des Services de la Protection civile (surtout en cas de renforts pour d'autres services) ainsi que d'améliorer la formation et le statut légal et juridique des agents.

En pratique, cela ne change rien pour le citoyen, qui continuera à appeler les pompiers comme auparavant. Par contre, cette réforme a des répercussions financières importantes pour les Communes, car les dotations communales aux Zones de secours ont été totalement revues. Pour Rebecq, on passe d'un coût annuel de 240.000 € à un montant annuel de 428.664 €, soit une augmentation de 188.654 € par an (montants communiqués à ce jour) !



Rebecq candidate au label Handycity 2018

En 2012, Rebecq a reçu le label Handycity, qui récompense la mise en place d'initiatives pour les personnes présentant un handicap. Nous espérons récidiver en 2018.

La présence d'un relais : Handicontact.

Le Relais Handicontact reçoit lors d'une permanence tous les jeudis (rue Colson 1), et peut vous aider dans toutes vos démarches administratives.

L'accessibilité aux lieux et transports publics

Les services et locaux communaux sont bien évidemment accessibles aux personnes en situation de handicap. Les Services communaux ont été déplacés en septembre 2013 dans de nouveaux locaux spécialement adaptés, notamment grâce à la création de comptoirs spéciaux à l'Accueil et au Service Population/Etat civil, au placement d'ascenseurs et de portes automatiques coulissantes, etc. Lors de la

création de parkings publics, des emplacements sont systématiquement réservés aux personnes à mobilité réduite. Actuellement, on compte dans la Commune 37 places de stationnement pour personnes à mobilité réduite. La Commune a tenu à maintenir le Proxibus qui permet de relier les quartiers excentrés au centre du village, au marché hebdomadaire et aux endroits desservis par les lignes de bus vers Tubize et Braine-le-Comte.

Sport et Culture

En matière sportive, le Collège communal a décidé de promouvoir les clubs qui proposent des activités accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une attention particulière est aussi portée lors de l'organisation de nos événements, dont le Concerto à 5€, avec des places de stationnement personnalisées prévues sur simple réservation, un espace privilégié, etc.

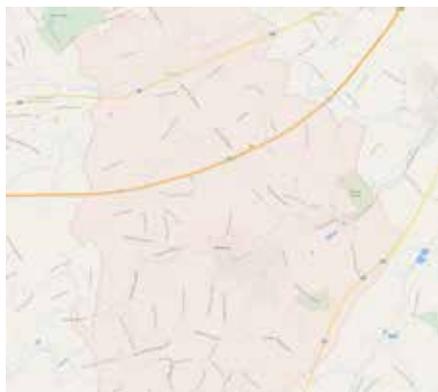
L'Enseignement et la formation

Nos Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance (MCAE), disposent d'un personnel formé à l'accueil des enfants différents et des places d'accueil leur sont dédiées spécifiquement. Nos écoles communales et nos accueillantes extrascolaires, sont elles aussi capables d'accueillir des enfants en situation de handicap.

Quelques projets pour 2015 :

- Le Placement de lignes de guidance tactile dans les bâtiments publics (exemple : Centre administratif, Salle de Quenast, Hall Omnisports) afin de permettre aux personnes malvoyantes de s'orienter plus facilement lorsqu'elles se rendent dans les bâtiments publics (dalles podotactiles)
- Le placement d'une rampe d'accès à la salle de Quenast pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite. Ces deux projets seront réalisés avec l'aide de la Province du Brabant wallon.

La Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)



Suite à l'article paru dans le Rebecq à la Une de janvier 2015 sur le permis d'urbanisme, il est intéressant de développer le rôle d'une CCATM et plus particulièrement celle de Rebecq.

Dans le cadre du traitement des dossiers de demande de permis d'urbanisme, les Communes qui le souhaitent, peuvent s'adjoindre les avis d'une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire composée de 12 membres effectifs (+ suppléants), constituée pour partie (1/4) par des membres du Conseil communal - soit, à Rebecq, 4 membres de la majorité et 2 membres de l'opposition - et pour partie (3/4) par des représentants des intérêts sociaux,

économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité, suivant une répartition géographique équilibrée et représentative de la pyramide des âges spécifiques à la Commune.

Le Conseil communal choisit un président parmi les candidats et approuve un Règlement d'Ordre intérieur arrêté par le Gouvernement wallon. L'Echevin de l'Urbanisme est invité à chaque réunion, ainsi que le Bourgmestre. La Conseillère en Aménagement du Territoire assure le secrétariat de cette commission. Tous les 6 ans, un nouvel appel à candidats est effectué pour renouveler cette CCATM.

Cette Commission peut donner des avis d'initiative sur les sujets qu'elle estime pertinents. En outre, sa consultation est obligatoire dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal (SSC), les Plans Communaux d'Aménagement du territoire (PCA), les rapports urbanistiques et environnementaux (RUE), le plan éolien wallon, le schéma de développement de l'espace régional (SDER), le Plan Communal de Mobilité (PCM)... **Elle est sollicitée par le Collège pour remettre un avis sur certains dossiers de demande de permis d'urbanisme** qui

nécessitent une enquête publique et dont l'ampleur revêt un certain intérêt général (implantation spécifique, zone de protection : inondation, patrimoine classé, zone de carrière...) mais aussi nécessitant des dérogations au plan de secteur (transformation d'une ferme en logement), ou liés à une activité telle que des surfaces commerciales (permis uniques...).

A Rebecq, 24 membres de cette Commission dont le Président, Monsieur Oscar Vanderkelen, se réunissent à la demande du Collège. Après une présentation du dossier et un débat où chacun a la possibilité de s'exprimer, les membres effectifs remettent un avis (PV de réunion) dont les extraits sont consignés dans les délibérations du Collège. Cet avis permet donc d'éclairer le Collège dans sa décision.

On se félicite de la bonne participation de l'actuelle Commission, les membres répondent toujours en nombre aux convocations ; les débats sont souvent animés, constructifs. **Les avis sont étroitement suivis par le Collège qui les utilise dans son argumentation pour autoriser ou refuser les demandes de permis.**

La Régie technique travaille pour vous

La période hivernale arrivant à sa fin, les différents chantiers de voirie vont pouvoir démarrer :

- **Route Industrielle** : une partie de la voie carrossable de la route Industrielle va être réfectionnée dès le début du printemps.
- **Place de Bierghes** : les travaux de réfection d'asphaltage de la place de Bierghes débiteront au printemps.
- Réfection de la rue Basse. La procédure de marchés publics visant à désigner un entrepreneur touche à sa fin. Les offres sont en cours d'analyse et un entrepreneur pourra être désigné très bientôt.
- **Réfection de la place du Centenaire et du bas de la rue de Saintes**. Le dossier est actuellement publié au bulletin des adjudications. Les entreprises intéressées doivent remettre leur offre pour le 02 avril 2015. Les travaux pourraient très certainement être réalisés cet été.
- **Divers petits travaux** vont également

démarrer au printemps : les bacs à plantation des rues du Faubourg, de la Station,... vont être réparés,...

VILLES ET VILLAGES FLEURIS...



Dans le cadre de l'opération de fleurissement menée par la Province du Brabant wallon édition 2014, 12 Communes ont participé : Chastre, Grez-Doiceau, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Tubize, Villers-la-Ville, Waterloo, Wavre et Rebecq. Les Communes participantes sont

récompensées par des « fleurs », un peu comme les étoiles pour les hôtels. L'édition 2014 a permis à la Commune de Rebecq d'obtenir une seconde fleur.

Le jury a souligné les éléments suivants : « *Très belle mise en valeur du patrimoine local notamment le Moulin, la gare mais aussi le Centre administratif. Très belle harmonie en matière d'association des couleurs et de la diversité des plantes (annuelles, vivaces, graminées, arbustes,...).* »

Notre participation à cette opération nous a permis en 2014 d'obtenir un subside de 7.493€.



Création de parterres à la gare



Remise en état du parking sentier de la Senne



Création de parterres à la Cité Jardin



Réparation du garde-corps place de Quenast



Pose de couvre mur dans le cimetière de Rebecq

Le mot de la Présidente du CPAS



Au cours de sa vie, chacun peut être confronté à des situations nécessitant de faire appel à la Justice. Qu'il s'agisse d'une procédure de divorce, d'un conflit de voisinage, d'un exploit d'huissier, les règles sont complexes et le citoyen ne sait pas toujours comment agir. C'est pour cette raison que les CPAS collaborent au projet d'aide juridique de première ligne, en organisant des permanences mensuelles gratuites avec des avocats, qui peuvent répondre aux questions et orienter les dossiers. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à ce service bien utile.

Dans un registre plus festif, je suis heureuse de vous annoncer que le CPAS organisera la première Fête des Générations, en avril prochain. Il s'agit d'un événement original et convivial, qui vise à favoriser les rencontres et les échanges entre toutes les générations. En effet, en gérant à la fois la Maison de Repos et les Maisons d'Accueil de l'Enfance, le CPAS est une passerelle évidente entre jeunes et moins jeunes, et nous souhaitons ardemment tisser des liens familiaux, sociaux et intergénérationnels, grâce, par exemple, à des activités de loisir et de partage.

Au plaisir de vous y rencontrer, je vous souhaite d'excellentes festivités de Carnaval !

Sophie KEYMOLEN

Une aide juridique de première ligne pour tous !

- Vous avez des problèmes de voisinages ?
- Vous envisagez de divorcer ?
- Vous devez vous présenter devant un tribunal ?
- Vous avez besoin de renseignements concernant le droit de visite ou la pension alimentaire ?
- Vous voulez tenter une action en justice et vous ne savez pas comment faire ?

Alors, n'hésitez plus et venez consulter le bureau d'aide juridique de première

ligne ! Des avocats, Maître Duquesne, Maître Bertrand ou Maître Duquesnoy, vous accueillent dans les locaux du CPAS afin de vous donner quelques renseignements pratiques ou une information juridique. Attention, l'aide juridique de première ligne vous permettra de recevoir un premier conseil, mais ne règlera pas immédiatement votre dossier. En outre, l'avocat que vous avez consulté ne pourra jamais s'occuper de votre dossier par la suite.

L'aide juridique de première ligne est une aide gratuite et accessible à tous, que vous soyez belge ou étranger.

En pratique : Tous les premiers jeudis du mois (entre 17h30 et 18h30) au CPAS de Rebecq (rue Dr. Colson, 1).

Les prochaines permanences auront lieu les jeudis 02/04, 06/05, 04/06, 02/07, 06/08, 03/09.

L'atelier repassage.



Le CPAS de Rebecq propose un service de repassage ouvert les lundi, mardi, jeudi de 7h à 15h et les mercredi et vendredi de 10h à 18h. Le paiement des prestations se fait par titres-services (1 heure de repassage = 1 titre-service 9€).

Pour tout renseignement, veuillez appeler le 067/67.04.59

Service SOS dépannage.

Le CPAS de Rebecq propose aux citoyens Rebecquois le service SOS dépannage qui réalise de petits travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement de l'habitat, de jardinage. L'heure de prestation est facturée 10€ (tarif réduit de 50% pour ceux et celles qui disposent du statut BIM correspondant à l'ancien

VIPO). La personne qui fait appel au Service doit résider effectivement sur le territoire de la Commune de Rebecq et occuper personnellement le bien faisant l'objet d'une demande d'intervention.

Pour tout renseignement ou demande d'intervention, veuillez appeler le 067/67.04.59 de 9h00 à 11h45 du lundi au vendredi ou envoyer un courriel à l'adresse valerie.stroobants@publilink.be

Family Day

★ DIMANCHE 26 AVRIL 2015 ★

11H - 18H

ACTIVITÉS GRATUITES



Le Dimanche 26 avril 2015 se tiendra la « Fête des générations » sur le site du CPAS (rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq).

Au programme de la journée, de nombreuses activités gratuites:

11h05 : Gym douce (Résidence)

11h30 et 16h30 : Lecture de contes aux enfants (MCAE)

13h00 : Lecture de contes aux seniors (Résidence)

13h30 et 17h00 : Spectacle Le Voyage de Gaelord (Restaurant)

11h30, 14h30, 16h00 et 17h30 :

Petit Train RRR

15h00 : Présentation film (Résidence)

Activités non-stop : Balades en calèche, espace cirque, châteaux gonflables, vélos comiques, atelier cerf-volant, parcours psychomotricité, exposition photos, grimage, atelier.

Bar dès 12h30, possibilité de manger sur place

 FAMILY DAY - FÊTE DES GÉNÉRATIONS

WWW.REBECQ.BE - WWW.BRABANTWALLON.BE



Télévie 2015 - rendez-vous le 28 mars et le 19 avril



Le **samedi 28 mars** à **15h** à la Résidence d'Arenberg, concert de printemps par la « Royale Harmonie Communale de Rebecq ». Entrée au profit du Télévie: 5 €

Dans le cadre du Télévie 2015, venez nombreux le **dimanche 19 avril 2015** dans l'Espace du Petit Moulin à Rebecq.

8h30 à 11h : Petit-déjeuner (Buffet à discrétion PAF : adultes 6€ - enfants max 10ans : 4€). Inscriptions souhaitées pcs@rebecq.be ou 0472/02.70.70

10h- 18h : Animations pour enfants PAF 5€/Bar et petite restauration/Musique

12h : Concours du plus grand mangeur de hot-dogs

La Bibliothèque communale : et si on lisait ?

Infos pratiques

Bibliothèque publique communale

Ruelle du Tonnelier, 4

1430 Rebecq

067/63.62.25

bibliothequerebecq@tvcablenet.be

La Bibliothèque est ouverte

■ le lundi de 15h à 17h30

■ le mercredi de 14h à 17h

■ le jeudi de 15h30 à 18h

■ le samedi de 10h à 12h

L'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans et s'élève à 8 € pour les plus de 18 ans.

Article 27 : un ticket + 1 €

Le prêt est gratuit et consenti pour une période de 3 semaines



Les activités de la Bibliothèque

La Bibliothèque mène des actions visant à partager le goût du livre et de la lecture chez les enfants (ONE, crèches, écoles, nuit des Bibliothèques, heure du conte...), les adultes (ateliers d'écriture, balade contée...) et les seniors (portage à domicile, dépôt à la Maison de repos et de soins...)

Vous pouvez contacter la Bibliothèque afin de connaître les dates des prochaines activités



(atelier de confection de doudou / Nuit des Bibliothèques)



(atelier de confection de sacs à livres / Fureur de lire)



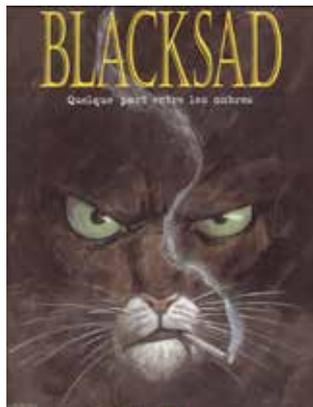
Des livres pour tous les goûts

A la Bibliothèque, on peut trouver des livres pour tous les goûts : des romans, des albums illustrés, des albums cartonnés pour les plus petits, des bandes dessinées pour petits et grands, des mangas, des documentaires, des livres pratiques (cuisine, bricolage, santé...) mais également des livres en grands caractères pour les personnes ayant des problèmes de vue ainsi que des livres audio...

C'est également l'endroit idéal pour y recevoir des conseils de lecture si vous êtes en panne d'imagination.

Quelques coups de cœur de nos lecteurs

Milan : la BD Blacksad



Sur une terre où les hommes sont représentés par des animaux, Blacksad, un chat noir détective privé, nous emmène

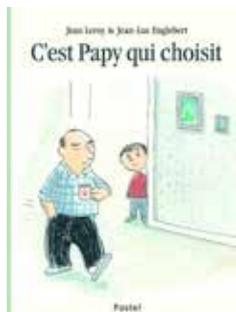
dans des affaires plus sombres et passionnelles les unes que les autres. Une aquarelle magnifique et une histoire sensationnelle nous emportent sans difficultés loin de notre quotidien.

Nicole : la pâtisserie pas à pas



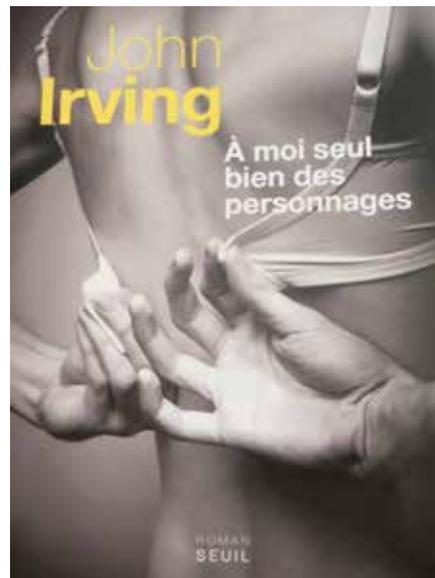
Tout est détaillé, bien expliqué, avec des photos. Pas moyen de rater la recette. Miam les madeleines !

C'est Papy qui choisit de Jean Leroy & Jean-Luc Englebert



Frites ou purée ? Parc ou Bibliothèque ? Et si ce mercredi-ci, c'était Papy qui choisissait ...

Soledad : à moi seul bien des personnages de John Irving



Roman de formation irvingnien qui voyage du Vermont à New-York en passant par le Berlin des années 70, A moi seul bien des personnages permet au lecteur de suivre de l'intérieur un personnage qui se cherche à travers la vie mais aussi dans la littérature. Ce qu'on appelle un beau personnage !

Patricia VENTURELLI - Echevine de la Culture



Quelques questions...

Combien de lecteurs fréquentent notre Bibliothèque communale ?

On compte 1082 lecteurs (dont 627 âgés de moins de 18 ans et 455 adultes), pour un total de 22.372 prêts annuels. Notre Bibliothèque dispose de 6.504 livres jeunesse et 7.883 livres adultes, soit un total de 14.387 œuvres, et veille à toujours se fournir en nouveautés, selon les demandes des lecteurs. Environ 37 classes ou crèches fréquentent régulièrement l'établissement et nous proposons de nombreuses animations dans la Bibliothèque et en dehors (crèches, ONE...), 130 animations ont ainsi eu lieu l'année passée. Nous offrons également une consultation gratuite d'Internet. Bref, notre petite Bibliothèque de village est désormais professionnelle et très fréquentée.

La Bibliothèque cible-t-elle des publics spécifiques ?

Nous sommes bien entendu accessibles à tous les publics. Mais nous organisons des activités spécifiques à l'attention notamment des plus jeunes, grâce à un partenariat étroit avec les écoles et l'organisation d'animations : atelier doudou, lecture en pyjama... Nous sommes également très attentifs à rendre la lecture accessible aux seniors, en développant plusieurs actions spécifiques : le portage de livres à domicile, le dépôt de livres à la Maison de Repos, l'achat de livres en grands caractères ou de livres audio...

Tribune politique

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques.

Les modalités pratiques sont les suivantes:

- les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique «Tribune politique thématique»;
- les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique;
- chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris;
- l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



Les communes n'ont malheureusement pas beaucoup de latitude pour agir en matière de logement, dont les prix, liés à l'offre et la demande, relèvent du secteur privé. On constate à Rebecq une difficulté de se loger à prix acceptable, et souvent nos jeunes sont obligés de s'expatrier pour pouvoir acquérir leur logement. Toutefois, nous tentons de mettre tout en œuvre pour limiter la pression foncière, là où nous le pouvons. Nous sommes par exemple en train de développer, avec la Régie foncière provinciale, un projet de revitalisation urbaine sur le site de l'ancienne Maison communale, afin d'y construire du logement moyen accessible à l'achat et des espaces dédiés au commerce. Cela permettra à de jeunes ménages, par exemple, d'acquérir un logement au centre du village à prix abordable.

Au niveau du logement public, nous privilégions le travail en collaboration avec la société de logement public (les Habitations Sociales du Roman Pais), en mettant à leur disposition par exemple des terrains sur lesquels construire du logement locatif ou acquisitif à destination des jeunes ménages et des ménages à revenus moyens, à l'instar du projet des Augustines qui a été mis en œuvre derrière la Maison de repos, à destination des personnes âgées.

L'autre manière pour une Commune d'agir dans le domaine du logement se situe au niveau de l'urbanisme. En effet, lors de l'octroi de permis de bâtir, nous veillons à privilégier la mixité sociale et la rénovation du bâti existant, tout en évaluant les impacts en termes de services (égouttage, éclairage public, transports en commun, commerces, écoles, crèches...) ou de risque d'inondations. Construire, oui, mais pas n'importe où, n'importe comment.

Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick, Giovanna, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal.
www.actioncommunallerebecq.be



Vu la pression foncière, se loger en Brabant wallon, à Rebecq, est un véritable défi qui contraint souvent de nombreux jeunes ménages à quitter notre région faute de moyens.

C'est pourquoi, à Rebecq, un des projets du MR sera la réhabilitation du site de l'ancienne Maison communale en logements. Une collaboration avec la Régie foncière provinciale est d'ailleurs mise en place afin de pouvoir mettre sur le marché des logements acquisitifs à des prix accessibles aux revenus moyens.

Le logement est un facteur déterminant de notre qualité de vie. A Rebecq, de nombreux logements publics sont à disposition, via le CPAS, la Commune, le Roman Pais ou encore l'AIS. Toutefois, ces logements, souvent vétustes, requièrent de gros travaux de rénovation et de longues périodes d'inoccupation alors que les demandes s'accumulent.

En effet, le Service Logement et le CPAS gèrent conjointement les nombreuses demandes de personnes en situation précaire en recherche d'un logement. Dans ce but, nous avons récemment modifié le Règlement du Logement pour répondre au mieux aux demandes et encourager la réactivité des locataires dans leurs recherches bien que les délais pour l'attribution d'un logement social soient assez longs. L'entièreté des politiques de Logement de la Région Wallonne au travers de ses sociétés de logement se doit d'être revue.

Rappelons enfin que les seniors devant quitter la maison familiale sont aussi en recherche de résidences offrant un certain confort. C'est dans cet esprit que le MR a prévu que toutes les chambres soient individuelles à la Résidence d'Arenberg.

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe
www.mrrebecq.be

Thème choisi par le Conseil communal:

Quel rôle la commune de Rebecq peut-elle jouer en matière de logement sur son territoire ?

Ces textes/articles:

- ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;
- ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;
- doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;

- doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s);
- être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.



Les prix de l'immobilier en Brabant Wallon connaissent une baisse de 0,8 %.

Ils restent néanmoins très élevés !

Malgré des taux d'emprunt hypothécaire historiquement bas, l'accès à la propriété reste assez problématique.

Or le droit au logement doit être et rester une priorité absolue pour les pouvoirs publics.

A Rebecq comme partout ailleurs.

La commune doit donc mettre en œuvre des politiques pour atteindre cet objectif. Même si elle n'a pas de prise sur le marché privé de l'immobilier.

Le RE NOUVEAU veut absolument garantir la possibilité aux jeunes de devenir propriétaires.

- En réservant des zones à la création de logements pour revenus moyens, en suivant l'exemple du clos des augustines (exemples : aux Agaces, à l'ancienne maison communale, au terrain communal chemin planche quévit, ...).
- En permettant à de nombreuses familles d'occuper un logement social.
- En respectant au mieux les prescriptions dictées par le code wallon du logement.

Ce sont précisément des mesures de politique communale que Rebecq doit prendre !

Et que le RE NOUVEAU encouragera toujours !!

Marino, Jean-Lou, André, Manu, Martine, Micheline, Paul, Sylviane, Marie-Thérèse, Alain, Julie & Arnaud



La commune dispose de leviers fondamentaux en matière de logement de par sa proximité avec le citoyen et la connaissance fine de son territoire.

Pour ECOLO, la priorité est d'assurer l'accès à un logement de qualité pour toutes et tous à un prix raisonnable.

Aujourd'hui, la part moyenne du budget familial consacrée au logement est de 30 %, cette proportion pouvant atteindre 65 % pour les ménages les plus démunis ! Permettre à chacun(e) d'avoir un logement adapté à ses caractéristiques et à son parcours de vie sans risquer l'asphyxie financière constitue donc une priorité pour ECOLO .

Nos propositions:

- établir un cadastre énergétique des logements publics et privés mis en location et susciter des actions pour améliorer leurs performances énergétiques
- porter une attention particulière à l'aménagement des abords et des lieux communs pour favoriser la convivialité entre habitants
- réaliser un cadastre d'occupation des logements publics et le publier sur le site internet communal
- développer une politique visant à attribuer les logements communaux selon des critères clairs et précis
- mettre sur pied une politique foncière favorisant les revenus modestes et moyens de manière à permettre aux jeunes du village d'y rester
- prendre en gestion publique les logements inoccupés
- favoriser les bourses au logement
- ristourner les additionnels communaux au pré-compte immobilier pour les ménages primo-accédant modestes et moyens durant les cinq années suivant l'acquisition du logement

René Mahy, Véronique Van Den Eede

Pour la locale Ecolo de Rebecq

www.ecolo.rebecq.be

<https://www.facebook.com/ecolo.rebecq>

Journées wallonnes de l'Eau 2015 : animation autour du barrage flottant le 29 mars 2015



Un barrage flottant a été installé sur la Senne par les éco-cantonniers du Contrat de Rivière et les services techniques communaux.

Dans le cadre des Journées de l'Eau, venez découvrir les déchets retenus par le barrage, étudier leur cycle de vie et leur impact sur l'environnement au travers de différents supports et d'un film documentaire. Rendez-vous le 29/03/2015 à 14h devant le Centre

administratif, rue Docteur Colson 1. Durée de l'activité : 1h30.

Infos : 067/28.78.42. Retrouvez des informations complémentaires sur les OFNI's sur les panneaux situés près du barrage flottant ou sur www.crsenne.be



26 avril 2015 - Fête de l'ortie



Pour la troisième année, la fête de l'ortie est de retour à Rebecq. De 10h à 18h, venez

profiter, dans un coin de campagne, d'une journée dédiée au jardin naturel et aux techniques agro-écologiques (compostage, découverte de plantes sauvages comestibles...). Activités variées pour les enfants: conte, bricolages,

jeux... Petite restauration autour du thème de l'ortie. Lieu : Chemin Hurtebize, 3 à 1430 Rebecq (Il est vivement recommandé de rejoindre le site depuis le parking de l'ancienne gare - à pied, en vélos, en calèche...).

Infos : Joël Scuttenaire : 02/344.80.22

Pour les plus matinaux, le PCDN organise également **une balade ornithologique** avec petit-déjeuner dès 7h (infos et inscriptions au 067/287.842). Damien Hubaut, ornithologue et membre du

PCDN, guidera une balade le long de la Vallée du Ry au cours de laquelle vous apprendrez à reconnaître les oiseaux de chez nous grâce aux multiples points d'écoute et d'observation. Durée : 1h30. Petit déjeuner en fin de parcours sur le site de la Fête de l'Ortie (Participation : 2,5€). Durant toute la journée, le PCDN tiendra un stand d'information et d'animations : fabrication de nichoirs à oiseaux et à insectes, jeux, expo...

Associations – Octroi d'une couverture d'assurance subsidiée

Le Brabant wallon octroie aux volontaires et aux organisations occupant des volontaires une couverture gratuite durant leur période d'activité de volontariat, à hauteur de 200 journées de volontariat maximum par année civile

par organisation. Les bénéficiaires de cette assurance sont des associations de fait ou personnes morales de droit privé, sans but lucratif, faisant appel à des volontaires. Le règlement et le formulaire d'agrément sont disponibles

sur la plate-forme de partage de connaissances www.e-partagebw.be sous la rubrique « Commune : pour vos contribuables ».

Quelques stages durant les vacances de Pâques

L'Atelier d'Omer

■ « **Impression sur terre** » du 6/04 au 10/04/2015 de 9h à 16h. Stage Céramique pour adultes et ados à partir de 15 ans. Ouvert aux débutants! 150€ la semaine (matériel et cuisson inclus). Infos et inscriptions : olivia.mortier@gmail.com - 0497/99.10.38

■ « **Contes et Illustrations** » du 13/04 au 17/04/2015 de 9h à 16h. Atelier Créatif pour enfants de 6 à 10 ans. Destiné à sensibiliser les enfants à la diversité du livre et à l'expression plastique. 125€ la semaine

(matériel, assurances et boissons inclus). Infos et inscriptions : latelierdomer@gmail.com - 0475/97.47.13 ou 0498/72.67.98

Recherche animateurs

Vous êtes artiste, artisan, créateur et vous souhaitez transmettre et partager vos connaissances en animant des ateliers ouverts à tous ? L'atelier d'Omer peut accueillir votre projet. Contactez-nous au 0475/97.47.13 ou par mail : latelierdomer@gmail.com. Rue des Sauniers, 11 - 1430 Rebecq ou www.latelierdomer.be

Sport et Éducation

Sport et Education vous propose de nombreux stages sportifs, encadrés par des moniteurs compétents, du 7 au 17 avril 2015. Les stages débutent à 9h et se terminent à 16h. Une garderie GRATUITE est prévue sur chaque site tous les matins dès 7h30 et de 16h à 17h15, une garderie PAYANTE (1€/quart d'heure) est prévue de 17h15 à 18h. Infos et inscriptions : sport.education@skynet.be ou 0496/30.56.28

Conseil Communal des enfants : Présentation



Une nouvelle mandature s'est ouverte, le samedi 31 janvier 2015, 10 nouveaux conseillers ont prêté serment après avoir été élus par leurs camarades de classe. Ces conseillers, qui font déjà preuve d'une sensibilité à la chose publique et aux autres, ont décidé de s'engager pendant un an pour apporter des idées nouvelles qui peuvent affecter de manière positive la vie des Rebecquois.

Sont élus membres du Conseil communal des enfants 2014/2015 :

Eva Ghislain - 6ème Ecole communale de Rebecq

Régina Ferreira - 6ème Ecole libre St Géry

Félix Loncin - 6ème Ecole communale de Bierghes

Nathanaëlle Dianga - 6ème Ecole communale Les petits pas

Lucas Verhoeven - 6ème Ecole communale La petite école bleue

Sont élus suppléants du Conseil communal des enfants 2014/2015 et membres du Conseil communal des enfants 2015/2016 :

Tiziano Fulco - 5ème Ecole communale de Rebecq

Marie Giunta - 5ème Ecole libre St Géry

Noa Lekime - 5ème Ecole communale de Bierghes

Ilario Orlando - 5ème Ecole communale Les petits pas

Fayssal El Mouedden - 5ème Ecole communale La petite école bleue

Le Conseil communal des Enfants permet aux enfants de la Ville de :

S'exprimer et de donner leur avis
Communiquer avec les responsables politiques

Proposer des idées pour améliorer la ville
Mieux connaître le fonctionnement des institutions communales

Sa composition ?

Le Conseil communal des Enfants est composé de 10 enfants scolarisés sur la Commune de Rebecq élus à l'âge de 11 et 12 ans provenant des différentes écoles de l'entité. Ils sont Conseillers pendant un an. Ils sont élus démocratiquement tous les deux ans.

Ça se passe où ?

Ces enfants se réunissent dans le centre administratif, ou dans un autre lieu central, lors de réunions générales (séances plénières) ou en petits groupes de travail sur un thème plus précis (commissions).

Ça se passe quand ?

Les Conseillers se réunissent en moyenne 1 fois par mois le vendredi après-midi.



Concours « Rebecq en fleurs »

5 CATEGORIES !

Rebecq est une bien jolie Commune, où il fait bon vivre. Notre village sera encore bien plus attrayant dès le printemps, lorsque bourgeons et fleurs commenceront d'éclorre dans nos jardins et au bord de nos routes. Pour participer à l'embellissement de nos maisons, l'Administration communale vous propose son Concours « Rebecq en fleurs » dans sa nouvelle formule afin que chacun puisse y trouver la catégorie lui correspondant le mieux. La remise des prix aura lieu en septembre lors d'une réception à laquelle chaque participant sera invité pour recevoir un cadeau et peut-être un prix !

Catégories

Façade maison de rangée : Quelques fleurs dans une jardinière, il suffit de peu de choses pour faire d'une simple façade une entrée accueillante et sympathique.

Façade avec jardinet a l'avant : Une jardinière à la fenêtre, une suspension, des pots sur la devanture, quelques fleurs dans le jardinet, juste de quoi égayer le quartier.

Maison 3 ou 4 façades avec jardinet a l'avant : La décoration de la façade ainsi que du jardinet visible depuis la voie publique seront pris en considération lors du passage du jury.

Jardin fleuri : Votre jardin est situé à l'arrière de votre habitation ? Pas de problème ! Choisissez cette catégorie pour montrer au jury le fleurissement de votre jardin ou l'agencement de votre potager.

Jardin au naturel : La nature à l'état pur : pas d'utilisation de pesticides, utilisation d'espèces indigènes et mellifères, culture biologique, compostage, respect de la faune et de la flore.

Vous trouverez au verso le bulletin d'inscription à compléter et à nous renvoyer avant le 30 juin.

Nouvelles catégories

Noms des rues

La Vallée des Oiseaux

Ce vieux sentier reliait le Moulin d'Hou aux Moulins d'Arenberg. Epousant la rive droite de la Senne, cette route est traversée par une voie de chemin de fer, qui nécessita la construction d'un viaduc à 5 arches. Autrefois appelé La Garenne par les Rebecquois, ce n'est que bien plus tard que les habitants, inspirés par la nature, optèrent pour un nom plus chantant : La Vallée des Oiseaux.

Chemin Millecamps

A Mi-champs (à mi-tchan en Wallon) dérivé en Micamp, un petit L pour Milcamp donnera Millecamps. Ce chemin qui reliait Hennuyère à Steenkerque n'était pas encore morcelé en trois morceaux en 1850.

Rue Haute Folie

Autant de folies qu'animent les passions de l'Homme à cette simple appellation, celle de cette rue l'est sans doute un peu moins. Folie vient de Folium qui signifie feuille en latin. Haute Folie pourrait donc se traduire par « aux grands arbres ».

Chemin de la Brulotte

Ce chemin doit son nom à la ferme Bernard, que la route dessert. En effet, en 1826, un incendie ravagea la ferme. Ce triste fait donnera naissance au nom de Brulotte qui renommara la route Chemin de la Brulotte.

Sentier des butts

Ce vieux sentier zigzagait entre les mottes de terres de la carrière de Quenast qui, par accumulation des terres, sont devenues des butts, d'où le nom Sentier des butts.

Rubrique proposée avec l'aide du Cercle d'Histoire et de généalogie de Rebecq « REWISBIQUE ».

Vous la retrouverez dans les prochains numéros du Rebecq à la une

Concerto à 5 euros 2015



Concours « Rebecq en fleurs »

À renvoyer avant le 30 juin 2015

à l'Administration communale - Rue Docteur Colson 1 - 1430 REBECQ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Participera (ont) au Concours « Rebecq en fleurs » 2015 dans la catégorie suivante :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Façade maison de rangée | <input type="checkbox"/> Maison 3 ou 4 façades avec jardin à l'avant | <input type="checkbox"/> Jardin au naturel |
| <input type="checkbox"/> Façade avec jardin à l'avant | <input type="checkbox"/> Jardin fleuri | |

(veuillez cocher la catégorie sélectionnée)



Etat civil

Ils sont arrivés

En décembre (suite),



Alicja FREYTAG, née le 9 décembre, chez Ewa Deka et Wojciech Freytag



Mathias VAN LIEFFERINGE, né le 19 décembre, chez Corinne Roland et Peter Van Liefferinge



Lou ANGELY, née le 25 décembre, chez Sarah Poppeleer et Maxime Angely

Léa VERHAEREN, née le 26 décembre, chez Alessandra Zizzi et Matthew Verhaeren

En janvier,

Alice VANDERSTRAETEN, née le 3 janvier, chez Mitali Pillen et Nicolas Vanderstraeten

Eléanore CRABEELS, née le 4 janvier, chez Sylvie Screve et Erwin Crabeels

Lara LI GRECI, née le 7 janvier, chez Anna Li Greci



Luca KARNIER, né le 14 janvier, chez Lina Krause et Michaël Karnier

Enzo GIUNTA, né le 15 janvier, chez Sophie Giunta

Tommy MATTENS, né le 20 janvier, chez Annick Matuk et Michel Mattens



Sasha BERNARDINELLO, né le 24 janvier, chez Sandrine Menyie Efila et Alexis Bernardinello



Elina SALM PUMA, née le 25 janvier, chez Serena Puma et Jérôme Salm

Joachim KNAPPENBERGH, né le 26 janvier, chez Jennifer Maerten et Geoffrey Knappenbergh

Hugo HANART, né le 30 janvier, chez Julie Lussens et Cédric Hanart

En février,



Giulia ZOCATELLO, née le 2 février, chez Laurence Ginepro et Marco Zocastello

Lucas DAGNEAU, né le 3 février, chez Céline Vanherreweghen et Nicolas Dagneau

Lucy SAIEVA, née le 4 février, chez Teresa Alletto et Calogero Saieva

Jules SICCARDI, né le 5 février, chez Laure Baudoux et Jérémy Siccardi

Federica BIGATTI, née le 9 février, chez Cynthia Sabater et Federico Bigatti

Samuel CORNET, né le 13 février, chez Daphnée Vercammen et Frédéric Cornet

Ils nous ont quittés

En décembre,

André Fagnard, François Richez, Adolphe Vandendbranden, Jules Arnould, Liliane Lange, Marcel De Sutter, Joseph Mertens, Maurice Vanbelle, Claude Marbaix, Arthur Derycke, Nelly Londes, Georges Samson, Annie Schelfaut

En janvier,

Marie Dengis, Lucienne Larhantec, Etienne Remy, Claude Denayer, Maria De Smedt, Félix Botteman, Denise De Voogt, Christian Vanderhoudelinghen, Emile Nerinckx, Julienne Finet

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la Commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

Agenda (suite)

JUIN

Ma 09 20h

REUNION VIE FEMININE

Au Centre culturel de Rebecq

Infos : 067/63.80.98

V 12 au D 05/07

EXPOSITION

« Human Box »

de David Mauquoy

Au Moulin d'Arenberg

Infos : 067/63.70.67

S 13

JOURNEE CHAMPÊTRE

Organisée par RE Nouveau
Espace du Petit Moulin

S 13 dès 18h

5^{EME} SOUPER MALGACHE

De l'asbl Razanaka.Org
avec soirée dansante

Entrée gratuite

Salle communale

de Quenast

Infos 0475/35.60.10

Me 17 14h30

CINE CLUB JUNIOR

« Rio 2 »

Salle communale de Quenast

Infos : 067/63.70.67

Me 17 20h

CONSEIL COMMUNAL

Maison communale

J 25 13h30

THE DANSANT

Avec les Blackbirds - Salle communale

de Quenast- PAF : 4 € (tarte et café

compris)- Infos : 067/63.70.67

Jumelage : voyage à Monghidoro cet été



Du 2 au 7 juillet, Monghidoro recevra une centaine de Rebecquois, dans le cadre du jumelage, pour un séjour culturel et festif. Ce sera l'occasion de rappeler les liens qui nous unissent : à partir de 1946, des dizaines d'Italiens de Monghidoro sont en effet venus à Quenast pour travailler dans les Carrières. Peu à peu, ceux-ci se sont intégrés, ont fondé leur famille. Les deux communautés possédant ainsi des liens historiques très forts, un des objectifs de ce jumelage est également d'entretenir la mémoire de cette

immigration. Pour favoriser l'échange et la communication entre les deux communautés, les Rebecquois seront principalement logés en famille d'accueil, une

manière conviviale de se découvrir. Les frais de déplacement (avion ou voiture) et de séjour sont à charge des participants. Infos : 067/28.78.07



Carnaval de printemps

La 18ème édition du Carnaval de Rebecq aura lieu le dimanche 22 mars 2015.

Le Cortège traversera les villages de Quenast et Rebecq, par conséquent, certaines rues seront fermées à la circulation durant la journée. Le stationnement sera interdit chemin du Croly (depuis le Try à Fourche), Place du Centenaire, Grand Place de Quenast, Grand Place de Rebecq ainsi que dans les rues où passe le Cortège.

A partir du samedi 21 mars à 12h et jusqu'au lundi 07 avril à 08h, la circulation sera rétablie dans les deux sens Ruelle Al'Tache.

Carnaval des enfants

Le Carnaval des Enfants aura lieu le samedi 21 mars de 14h à 18h (l'accueil des enfants se fera dès 13h00 pour un grimage gratuit). Le Cortège partira de la Salle du Cercle, animation sur la Grand Place - rue Dr Colson avec animation devant le Moulin d'Arenberg - rue du Pont - arrivée à l'Ancienne gare pour le brûlage du bonhomme hiver. Ces rues seront fermées à la circulation entre 14h et 18h et le stationnement y sera interdit.



TRÈS BON CARNAVAL À TOUS !

11h00 : Rassemblement des chars entre le chemin du Croly (Try à Fourche), la Place du Centenaire et la Grand Place de Quenast.

13h00 : Départ Grand Place de Quenast
Rue du Faubourg

Rue de Rebecq
Rue Urban
Rue Trieu du Bois
Rue du Pont
Rue Docteur Colson
Sentier tout blanc
Sentier de la Houillère

Rue E. Solvay
Grand Place de Rebecq

Ces rues seront fermées à la circulation de 10h à 16h

Ces rues seront fermées à la circulation de 13h à 20h.

Ces rues seront fermées à la circulation de 14h à minuit.

Senne et Carrières

Edito

En ce printemps, le programme de notre Centre culturel sera à nouveau riche en activités diverses et diversifiées : théâtre, humour, expositions, cinéma, thé dansant...

La part belle sera faite aux activités à destination du jeune public ; elles seront nombreuses avec notamment une exposition dédiée à « L'affiche du Théâtre jeune public. « Au fil du temps » et un spectacle intitulé « Bonjour on est un tsunami » par la Compagnie Renards à l'occasion d'Ottokar Brabant wallon. Le Ciné Junior et le théâtre scolaire seront également au rendez-vous ; sans oublier les enfants des ateliers Récré-Actifs qui nous présenteront le fruit de leur travail fin mai.

Notre troupe de théâtre wallon sera à nouveau présente sur les planches fin avril afin de vous faire découvrir son nouveau spectacle et nous permettre de renouer avec ce dialecte, ô combien savoureux, qui fait partie de notre patrimoine et de notre identité culturelle.

Les amateurs d'humour seront également comblés avec, en mai, le spectacle « Best of » de l'humoriste belge à succès Jérôme Warzée. Un spectacle à ne pas manquer, fous rires garantis ! A vos réservations !

Parallèlement à ce programme, le Centre culturel travaille déjà à l'élaboration du programme de la prochaine saison mais aussi au nouveau Contrat Programme à travers ce que le nouveau Décret « Culture » appelle l'analyse partagée. Dans le cadre de cette dernière, et durant les mois qui viennent, nous vous solliciterons afin de mieux appréhender vos demandes, vos besoins, vos attentes en matière de Culture à Rebecq et afin de nous permettre de mieux orienter notre politique culturelle. La première démarche entreprise dans ce cadre est notre récolte de Selfies mieux explicitée dans les lignes qui suivent.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon printemps culturel !
Patricia VENTURELLI, Présidente du CCR

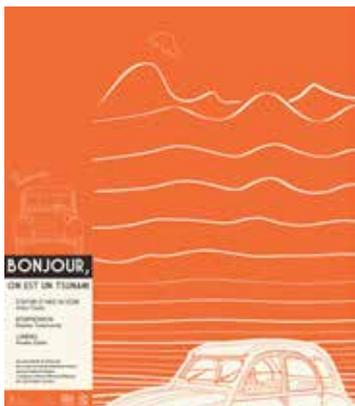
NOUS FAISONS APPEL A VOUS ! RECOLTE DE SELFIES !

Dans le cadre du nouveau Décret des Centres culturels, le CcR doit définir un nouveau Contrat-Programme pour les 5 prochaines années. A cette occasion, nous souhaiterions mieux connaître la population rebecquoise et notre public en général afin d'orienter notre politique culturelle.

Nous vous demandons de nous envoyer des SELFIES (auto-portraits généralement pris avec un smartphone) dont l'arrière plan illustrerait les questions suivantes : « Quelle est ta culture ? » (photo devant un œuvre, un artiste, un lieu culturel, ...), « Quel est ton métier ? » (sur votre lieu de travail, devant vos outils, devant vos collègues, ...) et « Quel

est ton lieu de vie ? » (devant votre maison, votre rue, votre quartier, ...). Vous pouvez réaliser l'un ou l'autre des thèmes, plusieurs ou tous à la fois. Chaque photo doit être accompagnée d'une explication de 2 lignes et être adressée (en qualité originale) soit sur ccr.direction@skynet.be soit en message privé sur notre Facebook « C.c. Rebecq ». Nous espérons aussi en récolter en quantité suffisante que pour en réaliser une exposition au Moulin d'Arenberg afin de valoriser votre participation. Nous restons à votre disposition, vous remercions d'avance et comptons sur vous !!!

SPECTACLE JEUNE PUBLIC



29.03, 16h
**« Bonjour,
on est un
tsunami »**

*par la Compagnie
Renards.*

*Salle communale de Que-
nast. PAF : 5€.*

Cerveau, Chacal, Guarana et La Graille ont dix-huit ans. Ces crétins au grand cœur ont décidé de prendre leur envol. Ils ont réparé une 2CV toute rouillée et ils sont partis ... Pour la première fois. Sur scène l'un d'entre eux se souvient de la bande d'affamés qu'ils étaient. Il nous raconte l'exaltation du départ, les soirs d'été, les jolies filles et les grands banquets... Comme si on y était. Et immanquablement le souvenir le submerge. Car cette aventure là - son bonheur et ses coups bas, la découverte du monde et la perte de l'innocence - on ne la vit qu'une seule fois.

Seul en scène virtuose, Baptiste Toulemonde nous conte avec ferveur et sensibilité l'histoire de ce quatorze adolescent, incarnant à lui seul leur road trip et tous ses personnages. A voir en famille pour se projeter dans l'avenir ou se souvenir du passé, et comparer ensuite entre générations ...

CINÉ CLUB JUNIOR



22.04, 14h30
« Dragons 2 »

Salle communale de Quenast. PAF 2€

Tandis qu'Astrid, Rustik et le reste de la bande se défient durant des courses sportives de dragons devenues populaires sur l'île, notre duo désormais inséparable parcourt les cieux, à la découverte de territoires inconnus et de nouveaux mondes. Au

cours de l'une de leurs aventures, ils découvrent une grotte secrète qui abrite des centaines de dragons sauvages, dont le mystérieux Dragon Rider. Les deux amis se retrouvent alors au centre d'une lutte visant à maintenir la paix. Harold et Krok-mou vont se battre pour défendre leurs valeurs et préserver le destin des hommes et des dragons.

ANIMATION

23.04, 13h30

Thé dansant avec les Blues Boys

Salle communale de Quenast. PAF 4€.

Tarte et café compris

Le Théâtre' Wallon
Atelier du CCR nous présente :

Dolorès
de Joëlle Delahaut et Philippe Decraux

Vendredi 24 à 20 h
 Samedi 25 à 20 h
 Dimanche 26 à 15 h

17 ans, interdit

Salle communale de Quenast

Adaptation et traduction : Joëlle Delahaut et Philippe Decraux

Artists : Anissa Benali, Mathieu Deleu, Anne Espinasse, Eric Givon, Pierre-Henri Gire, Martine Loh, Audrey Monaghan, Françoise Wulff, Sylvain Révor, Eugène Rosta

Renseignements et réservations : 067 / 65 70 67 ou 02 / 52 @skynet.be www.theatrewallon.be

24 et 25, 20h ; 26.04, 15h

« Dolorès »

création du Théâtre'wallon.

Salle communale de Quenast. PAF : 8€ (Réservations souhaitées - places numérotées)

Ajouter le pitch suivant : Comédie de Joëlle Delahaut et Philippe Decraux. L'histoire se déroule dans la salle des professeurs de l'école des Hirondelles, un lundi matin

après deux semaines de congés. Tous les professeurs, enthousiasmés de reprendre les cours, arrivent un à un et profitent de la présence de la technicienne de surface, Dolorès, pour lui faire part des commentaires et souvenirs des quinze jours passés. Tous les professeurs sont là, il ne manque plus que la directrice. Mais un coup de téléphone apprend que celle-ci est retenue à l'étranger par une tempête de neige. Or, la venue de l'inspecteur Riffart, un inspecteur des finances, est annoncée. Celui-ci vient contrôler les comptes de l'école qui, depuis quelque temps, a mauvaise réputation... Qui va devoir faire face à l'inspecteur et défendre la mauvaise gestion de l'école ? Affrontement, tromperie, indiscretion et surtout amour sont les ingrédients de cette comédie actuelle.



EXPOSITION

Du 08 (vernissage 19h30) au 31.05

«Quatre natures»

de Nadine Ackermans, Jenny Bast, Dominique Watteyne et Patricia Zimmerman

Moulin d'Arenberg. Entrée libre.

Un quatuor d'artistes où chacune vous propose sa vision du monde, du végétal, de l'animal, de l'humain. Chacune capte ce qui l'inspire, fait écho à son imaginaire Sculpture, photographie, peinture, aquarelle. Quatre femmes qui transmettent ce qu'elles aiment, ce qui les touche ... la lumière, les couleurs et le mouvement, l'ombre et l'espace, la nature et le vivant.

Nadine Ackermans : pâte à bois sur fil de fer pour des pièces uniques et légères

Jenny Bast : peintures et sculptures animalières d'ici et d'ailleurs, quelques bronzes

Dominique Watteyne : photographies grand format d'écorces d'arbres et (petit bonus) de détails de fleurs

Patricia Zimmerman : terre, porcelaine et bronze

Présence des artistes durant les quatre week-ends : animations, lectures, verres de l'amitié



CINÉ CLUB JUNIOR

20.05, 14h30

« Planes 2 »

Salle communale de Quenast. PAF 2€

Dusty est au sommet de sa gloire quand il apprend que son moteur est endommagé et qu'il ne pourra peut-être plus jamais participer à une course... Il se lance alors le défi de devenir pom-

pier du ciel. Il suivra sa formation auprès de l'élite du genre en charge de la protection du parc national de Piston Peak. Cette équipe de choc est menée par Blade Ranger, un hélicoptère vétérinaire charismatique et est composée de Dipper, une grande fan de Dusty qui en pince pour lui, Windlifter, un hélicoptère de transport lourd en charge de larguer sur les lieux de l'incendie les intrépides et déjantés parachutistes du feu. Au cours de sa lutte contre le feu, Dusty va apprendre qu'il faut beaucoup de courage et ne jamais baisser les bras pour devenir un vrai héros.



THÉÂTRE

23.05, 20h**« Best Off »***par Jérôme de Warzée.*

Salle communale de Quenast PAF 18€, réservations indispensables

Depuis quatre ans, Jérôme de Warzée sévit chaque matin à la radio dans l'émission « Le 8/9 », présentée par Benjamin Maréchal. Sa séquence intitulée « Un Cactus dans

le Waterzooi » est aujourd'hui la chronique humoristique la plus écoutée de Belgique francophone. Cynique et décalé, Jérôme réalise des cartons d'audience ... Son écriture acerbe et léchée, polysémique en diable, truffée de bons mots, rend honneur au fameux second degré à la belge. Avec « The chauve Must Go On », « Vous en Prendrez Bien Deux Louches » et « Hautes Tensions », ça avait été immédiatement le succès. Jérôme de Warzée revient chez nous pour un spectacle Best Off, le meilleur de ses sketches rien que pour vous !

27.05, 15h30

Exposition et spectacle des Ateliers Récré Actifs

Ecole communale du Montgras. Entrée libre

Durant l'année écoulée, les enfants des différents ateliers n'ont cessé de laisser libre cours à leur imagination. Nous vous proposons une exposition des œuvres qui exploitent d'étonnantes couleurs, formes et techniques suivie du spectacle de l'atelier d'expression orale.

ANIMATION

28.05, 13h30

Thé dansant avec les Rossignols de la Scène

Salle communale de Quenast. PAF 4€.

Tarte et café compris



EXPOSITION

Du 12.06 (vernissage 19h30) au 05.07

« Human Box »*de David Mauquoy**Moulin d'Arenberg. Entrée libre.*

L'humain est le centre de l'œuvre, il est le chef d'œuvre s'il le désire. Pour ce faire il doit prendre conscience de ses peurs limitatives et sortir de ses

bocaux intérieurs provenant de ses croyances, sa culture, son éducation et autres schémas psychologiques. Entrer dans les bocaux virtuels et numériques de Concept of Human Box de David Mauquoy c'est déjà sortir de son bocal en participant de manière engagée à l'éveil collectif d'un monde individualiste qui ne demande qu'à re-devenir et partager ce que nous sommes sans fioriture, comme nous sommes, pour « être ». L'Art est là aussi pour cela, pour dévoiler d'autres vérités, voir d'autres mondes possibles et le partager à la conscience collective.

CINÉ CLUB JUNIOR

**17.06, 14h30****« Rio 2 »**

Salle communale de Quenast. PAF 2€

Blu a pris son envol et se sent désormais chez lui à Rio de Janeiro, aux côtés de Perla et de leurs trois enfants. Mais la vie de perroquet ne s'apprend pas en ville et Perla insiste pour que la famille s'installe dans la forêt amazonienne alors qu'ils découvrent que d'autres aras bleus y vivent.

ATELIERS

Compositions florales

Trois fois par mois, des mardis et jeudis, de 18h à 20h.

20€/cours, matériel compris. Réservation obligatoire au plus tard le lundi soir précédant l'atelier.

Anne-Marie : 0476/391.724

La danse pour tous

60€/personne/10 séances, premier cours GRATUIT.

Chaque jeudi, danses en ligne dès 19h30

Inscriptions toute l'année.

Ateliers théâtraux, théâtre français et wallon

Chaque mardi et/ou mercredi à 20h

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet, ...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

*Responsable et renseignements :**Claire BORREMANS : 0498/24.22.94*

Les Rossignols de la Scène

Atelier chant

Un lundi sur deux à 15h

Agenda

MARS

 **V 20 / S 21 / D 22**

CARNAVAL DE PRINTEMPS



 **V 20 dès 21h**

SOIRÉE D'OUVERTURE À L'ANCIENNE GARE

 **S 21 dès 13h**

CARNAVAL DES ENFANTS

Rdv Salle du Cercle pour grimage gratuit
Départ du cortège 14h30 Grand Place – arrêt animation devant le Moulin d'Arenberg
brûlage du bonhomme hiver sur le ballodrome

 **D 22 CORTÈGE DU CARNAVAL**

13h Départ Grand Place de Quenast
« stop show » : Chaumière – rond-point brouette – Rue de Rebecq – Peuple – parking du hall omnisports – Friterie Trieu du Bois – librairie Rafeira – plaine de la gare – Sentier des Chevaux – rond-point gare – Moulin d'Arenberg
Brûle-bosses vers 20h30 sur la Grand Place de Rebecq

 **D 29 16h**

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« **Bonjour, on est un tsunami** »

Par la Compagnie Renards
Salle communale de Quenast
Infos : 067/63.70.67

AVRIL

 **S 04 10h-18h**

LADIES INK

Convention tatoo
Salle communale de Quenast
PAF : 10 €
Infos : 067/63.70.67

 **S 11 / D 12**

PORTES OUVERTES BULBES D'ARENBERG

Au 9 rue Duc d'Arenberg
Infos : 02/395.88.60

 **Ma 14 20h**

REUNION VIE FEMININE

Au Centre culturel de Rebecq
Infos : 067/63.80.98

 **Me 22 14h**

RENCONTRE JEUNES AÎNES À l'Ancienne gare

 **Me 22 14h30**

CINE CLUB JUNIOR

« **Dragons 2** »

Salle communale de Quenast
Infos : 067/63.70.67

 **Me 22 20h**

CONSEIL COMMUNAL

Maison communale

 **J 23 13h30**

THE DANSANT

Avec les Blues Boys
Salle communale de Quenast
PAF : 4 € (tarte et café compris)
Infos : 067/63.70.67

 **V 24 20h / S 25 20h / D 26 15h**

THEÂT'WALLON

« **Dolorès** »

Salle communale de Quenast
PAF : 8 €
Infos : 067/63.70.67

 **D 26**

FAMILY'S DAY

Sur le site du CPAS

 **D 26 10h-18h**

FÊTE DE L'ORTIE

Chemin Hurtebize, 3
Infos : 02/344.80.22

MAI

 **V 01 / S 02**

SOUPER SPAGHETTI

De l'asbl 4 Balzanes
Salle communale de Quenast

 **V 08 au D 31**

EXPOSITION

« **Quatre natures** »

Au Moulin d'Arenberg
Infos : 067/63.70.67

 **S 09 18h-23h / D 10 12h-16h**

BROCHETTES GEANTES

& boulettes tomates
Des Gilles & Paysannes Claps Chabots
Salle du café du Cercle
Infos : 0474/78.82.13

 **Ma 12 20h**

REUNION VIE FEMININE

Au Centre culturel de Rebecq
Infos : 067/63.80.98

 **S 16 / D 17**

FESTIVAL DE PÂTES

D'Action Communale
Salle communale de Quenast

 **Me 20 14h**

RENCONTRE JEUNES AÎNES À l'Ancienne gare

 **Me 20 14h30**

CINE CLUB JUNIOR

« **Planes 2** »

Salle communale de Quenast
Infos : 067/63.70.67

 **Me 20 20h**

CONSEIL COMMUNAL

Maison communale

 **S 23 20h**

« BEST OF »

Par Jérôme de Warzée
Salle communale de Quenast
PAF : 18 € - réservations indispensables
Infos : 067/63.70.67

 **Me 27 15h30**

EXPOSITION ET SPECTACLE DES ATELIERS RECRE ACTIFS

À l'Ecole communale du Montgras

Infos : 067/63.70.67

 **J 28 13h30**

THE DANSANT

Avec les Rossignols de la Scène
Salle communale de Quenast
PAF : 4 € (tarte et café compris)
Infos : 067/63.70.67

 **V 29 17h-19h30**

DONS DE SANG

De la Croix Rouge
Salle communale de Quenast

SUITE PAGE 19

Le prochain « Rebecq à la une »
sortira en juin

Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités

Avant le 1^{er} mai à

sarah.berthi@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be

Rédaction : Sarah Berti